LA MIGRATION,
un chemin long et complexe

LA MIGRATION

L'actualité nous parle quotidiennement de ces personnes qui arrivent chez nous, venant de pays étrangers. Ces mots, ces images peuvent nous interpeller, nous choquer, provoquer de l'indignation ou de la colère… mais que savons nous vraiment à propos de la migration ?

A travers ce document, nous essayons de poser quelques repères, de comprendre un peu mieux les mots qui sont utilisés. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur de nombreuses parutions, sur des analyses authentifiées et sérieuses, et nous remercions tous ceux qui nous y ont aidé, vous trouverez leurs coordonnées à la fin du document.

Mais nous savons aussi que c'est un sujet très complexe et qui évolue vite. En tant que citoyens, nous cherchons à comprendre qui sont ces personnes. En tant que chrétiens, nous voulons mieux connaître ces frères et sœurs qui deviennent nos prochains, pour apprendre à les aimer sans jugement de valeur.

L'antenne sociale du diocèse de Metz.

SOMMAIRE

Famille en migration … 3

Glossaire 5

Nous aussi, nous pouvons bouger… 6

Les migrations dans le monde 8

Les migrations en Europe 10

Les migrations en France 12

Le chemin de la migration 13

La Moselle, terre d'accueil en Lorraine 14

Message du Pape François 16

Des lieux et des ouvrages de référence 17

Des lieux et des personnes à contacter 17

FAMILLE EN MIGRATION...

Des jeunes gens au regard triste

Aux environs de Pâques, un groupe de 7 jeunes hommes est venu grossir les rangs de l'une des « classes » de FLE au presbytère Notre Dame à Thionville (cours organisés par la Pastorale des Migrants).

Ces jeunes hommes sont calmes et polis, ils sont toujours soucieux d'aider à ranger tables et chaises à la fin du cours ou à aller chercher le café pour la pause de 10 heures. Ce qui a frappé les bénévoles, c'était leur tristesse, leur dos courbé comme sous un fardeau, les yeux vers le sol.

Au début, il était difficile de communiquer. Avec certains, quelques mots d'anglais et puis peu à peu l'apprentissage du français. Des lambeaux de phrases sur leur vécu s'échappent de temps en temps et donnent un aperçu de leur misère.

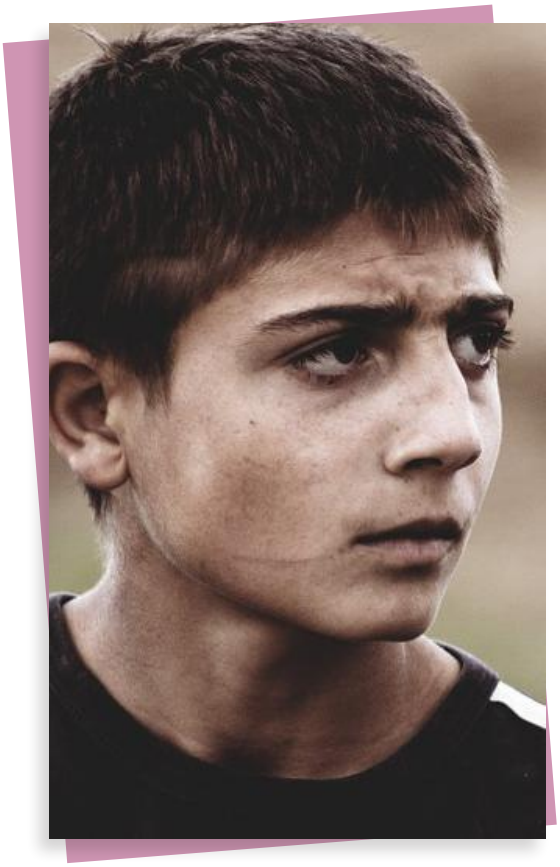

Salah, qui était paysan, est venu du Soudan en guerre. Il dit que son père et sa mère sont morts. « Toutes mes sœurs. Tous mes frères. Les voisins. Plus de village… ». Alors, il est parti vers le Nord. Parcours périlleux pour un Africain noir, dans le chaos de la Libye aux tribus parfois racistes. Il a trouvé des passeurs. Il dit qu'il fallait « beaucoup, beaucoup d'argent ». Ses deux oncles, depuis la Grande Bretagne, l'ont aidé. Un soir, il est monté sur une embarcation. Pendant la traversée de la Méditerranée, le bateau a coulé. Il est l'un des rares survivants. Recueilli, il a été amené à Lampedusa, puis à Rome. Ensuite l'errance vers la frontière française, l'arrivée à Nice. Il a traversé notre pays et s'est retrouvé à Calais, dans l'idée de rejoindre ses oncles. Pendant de longs mois, il a espéré partir en Angleterre. Salah dit avec des mots simples et rares, la difficulté de vivre à Calais, la violence de certains… et puis, le froid, l'humidité l'hiver. Il n'en pouvait plus.

Quand on lui a proposé de monter dans un bus, il a finalement accepté, sans vraiment savoir où il partait. Le centre d'Arry en Moselle, venait d'ouvrir ses portes. La commune avait répondu à l'appel au secours des autorités de Calais face à la situation sanitaire et sociale des milliers de migrants entassés dans « la jungle ». 51 hommes seuls sont ainsi arrivés un jour d'octobre 2015 dans la brume lorraine. Fatigués par les heures de route, ils ont été accueillis par Monsieur le Préfet Nacer Meddah et des volontaires de Médecins du Monde.

Salah a séjourné à Arry pendant plusieurs semaines. Cette parenthèse de calme et de repos lui a permis de souffler un peu après son long périple. Des travailleurs sociaux ont aidé les réfugiés dans leurs démarches administratives. Fin décembre, la préfecture a décidé de rapprocher le groupe de ses services qui examinaient, à Metz, leur demande d'asile. En avril, sa demande d'asile acceptée, il a été redirigé avec d'autres compatriotes, dans un foyer près de Thionville : foyer ADOMA de Hayange- Marspich.

Il n'a plus l'espoir de rejoindre sa famille en Grande-Bretagne. Intelligent et très motivé, il fait de gros efforts pour apprendre le français et se donner un avenir dans notre pays.

Arry, un hébergement provisoire

Dans un épais brouillard, par un froid automnal, 51 Soudanais, fuyant la guerre qui ravage leur pays, sont arrivés le 27 octobre 2015 à Arry, un calme bourg de Moselle de 545 habitants à 20 km de Metz.

L'ouverture du foyer d'Arry a été problématique

Les villageois se sont inquiétés de l'arrivée de ces migrants, prévue entre octobre 2015 et mars 2016, dans leur petit village. Le bâtiment prévu pour les recevoir servait jusque là de centre aéré pour des scolaires. Sur les réseaux sociaux, des personnes ont colporté toutes sortes de peurs et d'angoisses. La période de campagne électorale pour les Régionales a amené des surenchères. Une dizaine de manifestants identitaires, venus de Sarreguemines, sont même montés pendant plusieurs heures sur le toit du centre avec des banderoles (« On est chez nous, rentrez chez vous ») le matin avant l'arrivée des migrants ; ils ont chanté, lancé des fumigènes, avant d'être délogés par des gendarmes.

Les villageois sont restés partagés, mais des familles ont rappelé que pendant la deuxième guerre mondiale, leurs grands-mères avaient été accueillies avec leurs enfants, dans le Sud-Ouest de la France lors de l'Annexion du département par le Reich allemand.

Le 27 octobre, des villageois ont ainsi attendu les jeunes Africains dans le froid. Certains favorables, d'autres opposés. Dans un communiqué, la préfecture de région a précisé que la cinquantaine de Soudanais hébergés à Arry sont «pour la quasi-totalité d'entre eux sous le statut de la demande d'asile ». Interrogé sur la possibilité pour les habitants d'Arry de venir voir le centre, le préfet à indiqué que cela lui semblait « absolument nécessaire ».

Selon l'Association propriétaire du centre, Familles de France, les migrants se sont bien intégrés dans le village. Une partie de la population a proposé son aide pour aider leur intégration (cours de Français, loisirs, aide pour les démarches administratives…) tandis que certains migrants participaient à des tâches manuelles dans le village.

Les jeunes gens ont quitté le centre fin décembre. Des rumeurs malveillantes se sont propagées, disant que la fermeture était due aux dégradations occasionnées par les migrants. La directrice de l'Association s'est sentie obligée de faire paraître un petit communiqué dans le journal local pour dire que ceux-ci avaient laissé les lieux dans un état impeccable. Qu'elle aimerait n'avoir que des visiteurs aussi attentionnés… !

GLOSSAIRE

Immigré, émigré, réfugié...

Est **migrant**, tout individu qui a quitté son pays d'origine et est en chemin vers un autre, quelles que soient les raisons de son départ : raisons politiques, économiques ou culturelles. Il devient **immigré** lorsqu'il s'installe dans un pays tiers.

Alors qu'un immigré est forcément né à l'étranger, un **étranger** peut être né en France.

Un **émigré** est une personne qui sort de son pays, qui le quitte pour vivre dans un autre pays.

Parmi les migrants, **réfugiés et migrants économiques** se distinguent par les motivations de leur départ : les réfugiés fuient en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, du fait de leur religion, nationalité, appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques. Les migrants économiques partent afin d'améliorer leur vie en trouvant du travail, et dans certains cas, pour des motifs d'éducation, de regroupement familial ou pour d'autres raisons.

Demandeur d'asile

Tout étranger peut demander une protection à la France contre des persécutions dans son pays d'origine. Tant que la procédure est en cours, il est demandeur d'asile. Quand il l'obtient, il passe sous le statut de réfugié.

Déplacé

Le terme de déplacé s'emploie pour désigner les victimes d'un conflit, déplacées au sein de leur propre pays, par opposition aux réfugiés qui fuient la guerre ou la persécution en franchissant une frontière internationale.

Sans papiers

L'expression désigne les personnes présentes en France sans en avoir le droit. Par définition, on ne sait pas combien sont présentes sur le territoire français, ni depuis combien de temps, ni combien arrivent chaque année.

Apatride

Il s'agit d'une personne dépourvue de nationalité, qui ne bénéficie de la protection d'aucun Etat.

Nationalité et séjour

On peut vivre en France pour des raisons familiales, économiques, humanitaires, professionnelles, scolaires, pour un temps plus ou moins long, sans posséder la nationalité française. Une personne qui souhaite devenir français doit faire une demande spécifique pour obtenir la nationalité.

Regroupement familial

L'étranger non européen, titulaire d'une carte de séjour en France, peut être rejoint par son conjoint et ses enfants. C'est ce que l'on appelle la procédure de regroupement familial qui n'est possible que sous certaines conditions.

NOUS AUSSI, NOUS POUVONS BOUGER …

Discussion entre un grand-père et sa petite fille

JM : Je suis inquiet de ce que je vois autour de moi et dans l'actualité par rapport aux migrants. Tu sais, l'immigration fait partie de l'histoire de notre pays, et je suis témoin que ces personnes ont beaucoup apporté à notre région. J'ai 70 ans, et je me rends compte qu'entre ma vie et celle de mes parents, j'ai assisté à beaucoup de vagues migratoires.

S. : Tu veux bien me raconter …

JM : Il y a eu trois vagues d'immigration successives : celle de la révolution industrielle au début du XXème siècle, puis celle qui a contribué à reconstruire la France après la Seconde Guerre mondiale avec l'arrivée des communautés polonaises et italiennes. Pendant les Trente Glorieuses, on a parlé d'immigration encouragée. Le nombre d'étrangers venus travailler en France a doublé : j'ai travaillé avec des espagnols, des portugais, des marocains, des tunisiens, des algériens,… et nous avons aussi rencontré des asiatiques et des personnes d'Afrique sub-saharienne. Avec eux, un peu comme si je voyageais sans quitter la Moselle, ils m'ont appris leur langue, leur culture, leurs chants, leur cuisine … A partir du premier choc pétrolier, en 1974, les politiques migratoires sont devenues plus restrictives jusqu'à aboutir à ce que tu connais maintenant, ce qu'on appelle l'immigration choisie.

S. : Je comprends tout cela, mais la situation économique était très différente de celle d'aujourd'hui. Ils venaient parce qu'il y avait du travail…

JM. : C'est vrai. Mais ils arrivaient aussi en laissant beaucoup de choses derrière eux. Chez eux, la situation économique était très compliquée. Parfois, ils n'avaient pas assez à manger, leurs enfants ne pouvaient pas aller à l'école, ils n'avaient pas la chance d'avoir un système de santé aussi performant que nous. Par le travail, ils voulaient construire un avenir pour eux et pour leurs enfants. Depuis quelques mois, je donne des cours de Français Langue Etrangère, et les migrants que j'y rencontre viennent eux aussi chercher un avenir, dans un pays en paix. Ces personnes me donnent de grandes leçons de courage. Leur route pour venir jusqu'ici à été longue et compliquée. Bien souvent, ils ont laissé derrière eux une grande partie de leur famille.

S. : Même si c'est très généreux de ta part, on ne peut pas accueillir tout le monde … parce que la situation économique est compliquée.

JM : Tu sais, ces personnes ont des compétences à offrir qui ne sont pas pourvues en France. Les personnes que je rencontre sont prêtes à tout pour travailler, et ils alimentent souvent les réseaux de travail clandestin. Ce sont les fameux travailleurs « sans papiers », qui ne sont pas déclarés et n'ont accès à aucune protection sociale. En fait, leurs compétences sont peu reconnues : parmi eux il y a des enseignants, des ingénieurs. Ce sont les personnes les plus aisées qui peuvent se permettre de migrer et ces personnes apportent des compétences dont nous avons besoin.

S. : Mais tout de même, j'ai lu hier sur Facebook qu'ils touchent beaucoup par jour, et je trouve ça injuste par rapport aux français qui galèrent, et qui auraient besoin d'un petit coup de main.

JM : Lorsqu'une personne arrive sur le sol français, elle doit se déclarer auprès de la préfecture. A partir de ce moment là elle touche 4€ par jour, pour satisfaire ses besoins fondamentaux (manger, se vêtir), et ceci le temps que la procédure d'accueil se mette en place. Pendant ce temps-là, la personne est logée, le plus souvent dans des logements précaires, et n'a pas l'autorisation de travailler. S'il y a des enfants, ils sont scolarisés. Ce temps de procédure pour obtenir un titre de séjour est long et complexe, surtout qu'il n'y a pas forcément assez de traducteurs. C'est durant cette phase que je rencontre ces migrants, parce que leur priorité absolue est d'apprendre le français. Le jour où ils reçoivent la réponse de l'OFPRA, soit ils reçoivent l'autorisation de séjourner en France et ils peuvent travailler, soit ils sont déboutés et toutes leurs aides s'arrêtent, et c'est le début d'une vraie galère parce qu'officiellement ils n'existent plus pour la France.

S. : Une fois qu'une personne a ses papiers, c'est tellement facile pour elle de faire venir toute sa famille …

JM : Ce n'est pas si simple. La procédure de rapprochement familial demande que la personne réponde à des contraintes très précises de résidence et de vie commune. Et puis, je trouve normal qu'un homme cherche à faire venir sa femme et ses enfants. J'ai rencontré une femme qui est partie seule en laissant derrière elle son mari et ses deux enfants de 3 et 5 ans, et j'admire vraiment son courage. Au-delà des chiffres et des généralités, n'oublie pas que l'on parle de personnes, d'hommes et de femmes qui laissent une partie de leur famille, parfois dans des conditions très précaires. Alors il est légitime qu'ils cherchent à mettre en sécurité ceux qu'ils aiment.

S. : Quand tu parles de sécurité, cela me fait penser aux attentats qu'à vécu la France en 2015. Parmi ceux qui arrivent chez nous, il y en a aussi qui refusent notre manière de vivre et qui veulent imposer leur culture.

JM : Si tu regardes de plus près les auteurs des attentats, tu constateras qu'ils étaient français, parfois issus de l'immigration, dans la deuxième voire troisième génération. Ce qui les unit, c'est la recherche d'une reconnaissance sociale. Les migrants que je rencontre sont en phase d'adaptation, ils apprennent notre langue, nos codes sociaux, et ils sont pour l'immense majorité reconnaissants à la France. Mais beaucoup souffrent aussi du rejet permanent. Ils pensaient démarrer une nouvelle vie dans la paix, et ils voient qu'ils ne sont pas les bienvenus. La vraie cause de la violence, ce n'est pas le décalage culturel, mais c'est la misère. Il ne faut pas se tromper de combat.

S. : Le décalage n'est pas que culturel, il est aussi religieux. Quand je vois toutes ces femmes voilées, et la manière dont ils imposent leurs codes culturels, ça me fait peur …

JM. : La peur est la plus mauvaise conseillère, et c'est elle qui nous pousse au rejet et à la violence. C'est vrai qu'il y a parmi eux des musulmans pratiquants, comme il y a des catholiques et des non-croyants. Tu sais, je suis frappé de voir que certaines populations que l'on accuse de beaucoup de maux ne sont pas les migrants d'aujourd'hui, mais plutôt ceux qui sont venus chercher du travail il y a 20 ou 30 ans. Certes la religion musulmane peut nous interpeller et nous avons alors deux solutions : la peur ou la rencontre. J'ai choisi la rencontre, et j'ai compris bien des choses. Je t'encourage vraiment à faire de même, mets ton intelligence et ton cœur au service des personnes et ne te laisse pas envahir par la peur … tu verras que ta vie s'en trouvera largement enrichie.

LES MIGRATIONS DANS LE MONDE

Un phénomène mondial amplifié depuis quelques années

En 2015, 240 millions de personnes dans le monde ont quitté leur pays, soit 3% de la population mondiale. Et ce n'est pas nouveau : la veille de la première guerre mondiale, les migrants représentaient 5% de la population du globe. Tout au long du XIXème siècle, 50 millions d'Européens ont fui la famine et la pauvreté pour tenter leur chance aux Amériques, soit près de 12% de la population européenne.

Catherine Vithol de Wenden introduit ainsi sa présentation dans son Atlas des migrations : « Les évolutions de la croissance et du déclin démographique, de la richesse et de la pauvreté, de la démocratie et des régimes autoritaires, des progrès des nouvelles technologies de l'information et de la communication, soulignent la contradiction entre un droit de sortie presque généralisé depuis vingt ans et la fermeture des frontières des traditionnels pays d'immigration. »

Sur 7 milliards d'habitants, 1 milliard sont en situation de mobilité (75% de migrations internes et 25% de migrations internationales).

En 1975, 77% de personnes étaient concernées par ces **migrations internationales, 244 millions en 2016 (3% de la population mondiale).**

Parmi les **principaux facteurs de migrations**, notons :

Les inégalités du développement économique : une des plus grandes inégalités dans le monde actuel reste le pays dans lequel on naît ;

L'urbanisation galopante : 70% de la population mondiale d'ici 2050 dans les pays pauvres ;

Les crises politiques

L'enjeu démographique : deux hommes sur cinq seront Africains en 2100, un sur six aujourd'hui ;

Les facteurs environnementaux : la désertification touche 1,5 milliard de personnes. En 2014, 42 millions ont dû quitter leur lieu de résidence en raison d'évènements climatiques. 200 000 millions de migrants pourraient devoir se déplacer d'ici 2050, victimes de catastrophes naturelles.

Depuis 20 ans, les records mondiaux de déplacements massifs de population touchent l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie et la Corne de l'Afrique.

Quelques phénomènes liés aux migrations mondiales :

- **la prolifération des passeurs,**
- **la réalité des sans-papiers** : leur nombre difficile à évaluer atteindrait 11 millions aux Etats-Unis et 5 millions en Europe.
- **l'amplification des réfugiés et des déplacés.**

II existe une multiplicité de catégories de migrations mondiales : en plus des migrants économiques et des réfugiés politiques, notons en vrac les personnes de la diaspora et des réseaux transnationaux, les migrants étudiants avec l'exode des cerveaux, le tourisme international ; 1,1 milliards de touristes dans l monde en 2014.

Des paradoxes

Une cinquantaine d'Etats dans le monde ne sont pas signataires de la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés et les apatrides. Ce sont pourtant eux qui accueillent dans des conditions extrêmes deux tiers des réfugiés.

Selon un rapport d'Amnesty international, il y a aujourd'hui 2,7 millions de Syriens en Turquie, 1 million au Liban, 650 000 en Jordanie.

25 ans de sécurisation des frontières mettent en évidence le fait que les dissuasions avaient un **coût humain, financier, politique et diplomatique** considérables avec **peu d'impact sur l'évolution des flux migratoires.**

Quelques idées erronées

Contrairement à une idée répandue, l'islamisation n'a pas eu d'impact sur le nombre des naissances. Au Maghreb, le nombre d'enfants par femme est d'un niveau comparable à celui de la France.

LES MIGRATIONS EN EUROPE

Première destination migratoire

L'Europe est la première destination migratoire en termes de flux devant les Etats Unis. Aujourd'hui, elle est entourée de pays en guerre ou en conflit intérieur. Il y a eu **626 000 demandeurs d'asile en 2014**.

Un **tournant migratoire** s'est opéré avec **l'inflexion de la politique d'accueil de l'Allemagne** pourtant prête à accueillir 800 000 demandeurs d'emploi en 2015. Jean-Claude JUNKER, président de la Communauté Européenne préconisait le partage de 160 000 demandeurs d'asile entre les pays européens. Aujourd'hui, la solidarité du Vieux Continent est mise à l'épreuve : dissuasion, répression parfois.

Sur **508 millions d'habitants, l'Europe**, bientôt sans la Grande-Bretagne, compte environ **35 millions d'étrangers**.

L'immigration est le principal moteur de la croissance démographique du continent, avec un **solde migratoire** de **près de 900 000 personnes**. Le solde migratoire, c'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties durant l'année.

- **L'Allemagne** est **le premier pays d'immigration**, avec la présence de **7,6 millions d'étrangers pour 82 millions d'habitants** Viennent ensuite **l'Espagne**, **le Royaume-Uni**, **l'Italie** et **la France** avec la présence d'**environ 4 millions d'étrangers** pour 65 millions d'habitants.
- **La Grèce** compte **près de 10% d'étrangers**, **la Finlande à peine 2%**, **le Luxembourg 40%** avec l'accueil de nombreux travailleurs frontaliers, **la Suisse près de 30 %** (même motifs que le Luxembourg).
- **Les pays de l'Est** non seulement attirent peu, mais mènent **des politiques très restrictives en matière d'accueil des réfugiés** (Hongrie, Slovaquie, Tchéquie).

3% d'Européens sont implantés dans un état membre autre que leur pays de nationalité.

L'immigration est une réponse aux pénuries de main d'œuvre

Elle résout les problèmes de secteurs entiers de l'économie, notamment au niveau de l'accueil de « cerveaux » en Compétition avec les Etats Unis, le Canada et la Chine.

Certains secteurs fonctionnent grâce à l'immigration irrégulière : bâtiment, restauration, nettoyage industriel, garde des personnes âgées, ramassage des fruits et des légumes.

Vers 2050, l'Europe aura besoin de 30 millions d'immigrés pour équilibrer la part des actifs par rapport aux non actifs.

L'afflux des réfugiés : deux chiffres . . .

- En **2016,** plus de **180 000 migrants partis de Lybie et d'Egypte** sont arrivés en Italie.
- Plus de **4 500 personnes ont péri** pendant la traversée de la Méditerranée.

Les pays dits « sûrs »

Plusieurs pays européens dont la France ont durci le droit d'asile, adoptant depuis 2015 une liste commune des pays « sûrs », permettant de reconduire les demandeurs d'asile dans leur pays d'origine.

Liste des pays d'origine sûrs OFPRA - actualisée au 9 octobre 2015 :

Les mesures de plus en plus restrictives à tous les échelons du continent européen interrogent l'avenir de l'espace Schengen.

LES MIGRATIONS EN FRANCE

Au premier janvier 2015, la France compte 66,3 millions d'habitants. Le nombre d'étrangers implantés sur son territoire reste stable, environ 4 millions de personnes.

En revanche l'arrivée de réfugiés désireux d'obtenir l'asile dans notre pays est en augmentation. Les étrangers établis sont en majorité des ressortissants européens dans le cadre de la libre circulation et de l'immigration familiale. Sur les 77 000 demandeurs d'asile, environ 30% ont obtenu une réponse positive.

Selon un article du Républicain Lorrain, en 2016, près de 110 000 étrangers ont demandé la protection de la France, ce qui néanmoins la place loin derrière l'Allemagne et l'Italie. 85 522 demandes ont été adressées à l'Office Français de protection des réfugiés et apatrides (OPFRA). Il faut y ajouter 22 500 migrants dont la demande d'asile est différée car ils sont entrés dans l'Union Européenne par un autre pays membre. Parmi eux, 50% concernent la région des Hauts de France où se trouve la « jungle de Calais » démantelée en octobre 2016. Un tiers parmi eux avaient investi les régions du Grand Est et de Auvergne-Rhône Alpes.

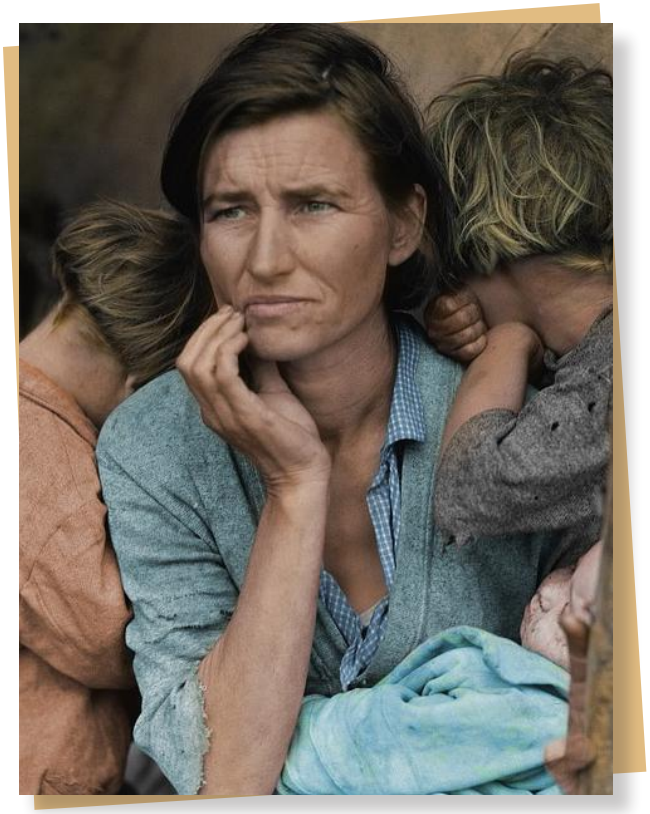

Selon la CIMADE, en 2016, 26 351 étrangers ont obtenu l'asile, soit un tiers de plus qu'en 2015. L'Albanie vient en tête parmi ces demandeurs d'asile, malgré leur statut de membres de pays sûr suivis par les Soudanais, les Afghans et les Syriens.

De 2007 à 2012, la volonté de maîtriser l'immigration a conduit à une lutte sans merci contre les « sans papiers », les ROMS et les personnes aux statuts précaires. L'évacuation des camps des ROMS s'est poursuivie malgré quelques efforts consentis depuis 2014. Selon la Ligue des droits de l'homme, en 2014, 13 483 ROMS ont été délogés.

Le 29 juillet 2015, la France a voté une nouvelle loi cherchant à réduire les procédures pour faire passer les délais de réponse de 2 ans à 6 mois.

Parmi les étrangers implantés en France, les Maghrébins sont les plus nombreux, mais les Portugais sont la nationalité la plus fortement représentée. La France reste le théâtre d'une persistance des discriminations, de la ségrégation spatiale et de l'islamophobie. Le racisme persiste. La concentration dans certains quartiers pauvres (Seine Saint Denis, Nord de Marseille) génère un sentiment d'exclusion.

LE CHEMIN DE LA MIGRATION

Camps de réfugiés dans les pays proches

Départ du pays d'origine

Contact avec des réseaux de passeurs souvent liés à des réseaux mafieux, le coût su voyage très élevé …

Transit par un ou plusieurs pays, pour rejoindre de la famille ou subir les pressions des réseaux

Mise en place de la prestation de pré-accueil (4€ par jour et par personne) et orientation vers les associations de solidarité

Arrivée en France de manière légale ou clandestine.
Déclaration en préfecture
Mise en place du Dispositif de premier accueil

Constitution d'un dossier par l'office français pour l'immigration et l'intégration (Ministère de l'intérieur)

21 jours

Entretien avec l'Office français des réfugiés et apatrides (OFPRA)

Retour au pays malgré les risques encourus

Accord

Reconnaissance du statut de réfugié (carte de résidence valable 10 ans) ou protection subsidiaire (accord sous contrôle pendant 1 an), ou statut d'apatride (accord sous contrôle du TA)

Rejet

Clôture

Fin des droits
Possibilité de nouvelle demande dans les 9 mois

Accord

Recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)
Instruction dans les 5 mois dans la majorité des situations. Possibilité d'être assisté d'un avocat, audience publique.

Rejet

Personnes « sans papiers » et sans revenus

Au terme de la période, **demande possible de naturalisation**, qui devra répondre à plusieurs critères, indiquées dans le Livret du citoyen

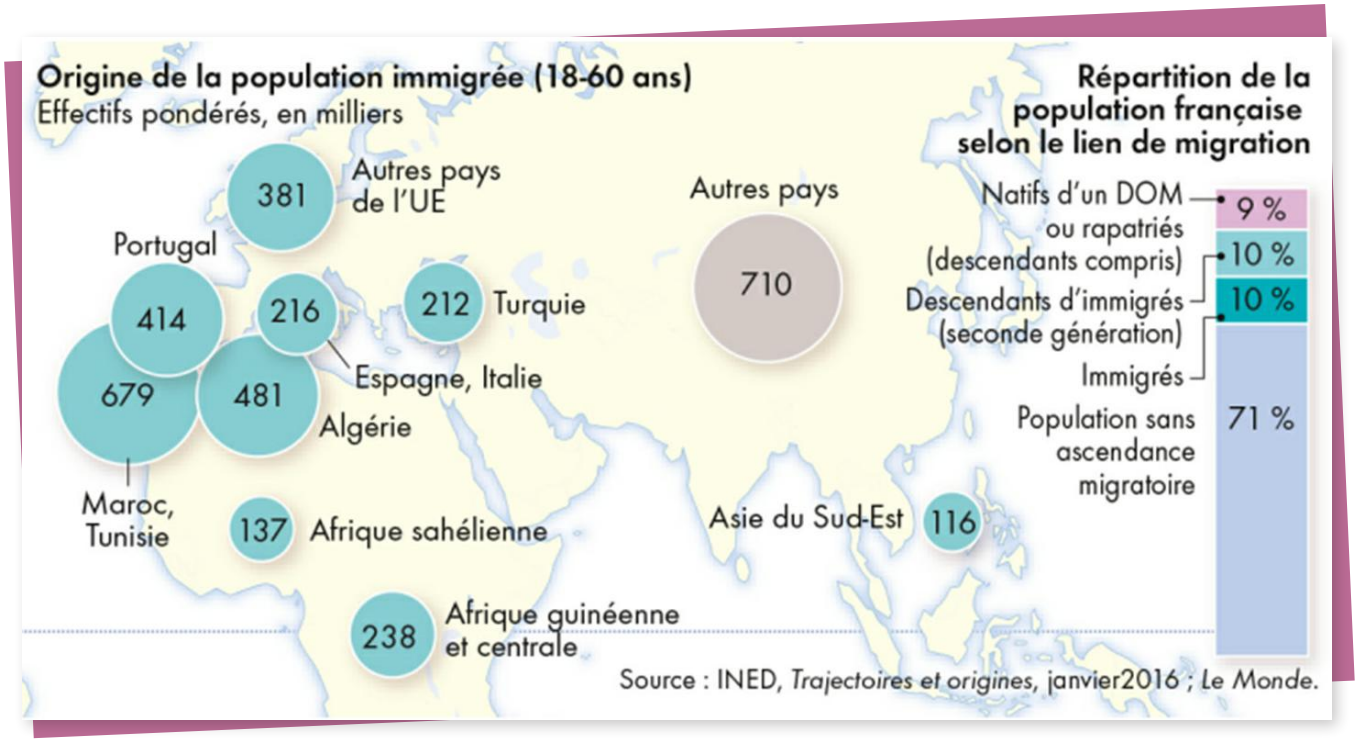

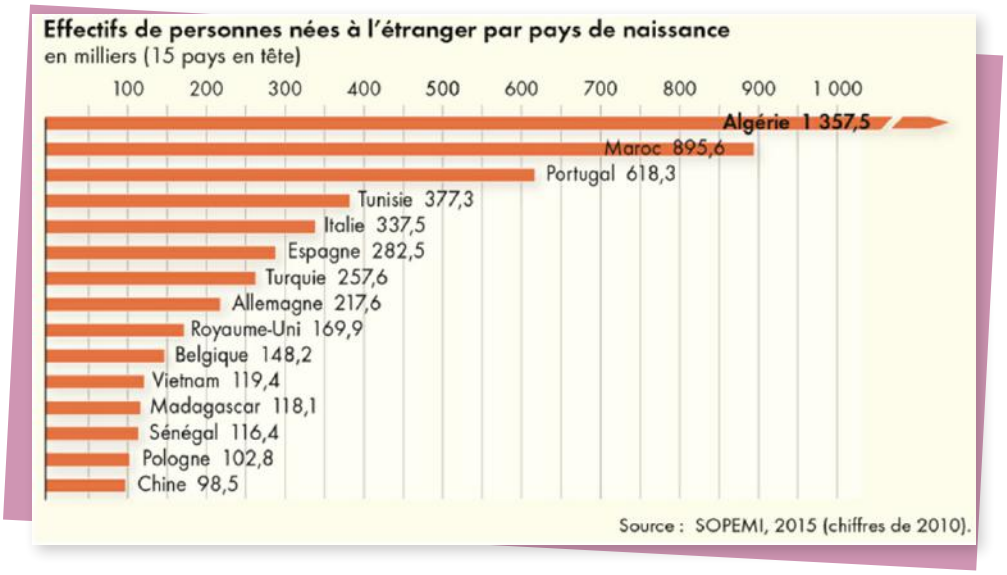

LA MOSELLE
terre d'accueil en Lorraine

La Moselle, pays des trois frontières, lieu d'échange entre les cultures, a toujours été une terre d'accueil. Après la guerre, beaucoup d'étrangers y sont venus pour des raisons diverses liées à l'Histoire, mais surtout pour y travailler.

En Moselle hier

Ils sont venus d'Italie, de Pologne, d'Espagne, du Portugal … puis d'Afrique du nord, principalement d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, pour travailler dans la sidérurgie Lorraine, dans les mines de fer et de charbon, dans le bâtiment.

En Moselle aujourd'hui

Selon l'INSEE, en 2009, près de 184000 immigrés vivent en Lorraine, l**a moitié d'entre eux viennent de l'Union Européenne,** un quart du Maghreb. En Moselle, une grande communauté vient également de Turquie.

Dans les années 2000, arrivent aussi des jeunes migrants de Chine et du continent américain, pour faire des études.

*La Moselle est une **terre de frontières,** ce qui lui donne une dimension particulière.*

Ainsi, au troisième trimestre 2014, on dénombrait près de 83000 travailleurs frontaliers au Luxembourg, résidants en France. En 2004, ils n'étaient que 57000 (selon l'institut de la statistique et des études économiques de Luxembourg)

Aujourd'hui, des migrants, des réfugiés, arrivent en Moselle pour y trouver une terre d'asile, ou un lieu de passage. Ils viennent pour la plupart des Balkans, ils sont Albanais, Bosniaques, Serbes, Kosovars, ils sont originaires d'Afrique, du Soudan, d'Ethiopie, d'Erythrée, du Tchad, partent de Syrie, d'Afghanistan, ou d'autres terres lointaines.

Sur le plan local à Metz, en 2015, il y a eu 2 832 primo- arrivants enregistrés à la plate-forme d'accueil de l'AIEM, (association d'information et d'entraide mosellane) ; ils étaient 2 146 en 2014. Plus de 30 nationalités sont représentées : ce sont les chiffres de l'OFPRA.

environ 73 % de ressortissants Européens	12 % d'Africains	15% du Moyen-Orient ou d'Asie

L'automne 2016 à Metz, dans le « camp de Blida » entre 200 et 300 migrants vivent sous des toiles de tentes, ils viennent principalement d'Albanie, du Kosovo, de Guinée, d'Afrique subsaharienne… quel est leur avenir ?

Ces hommes, ces femmes avec leurs enfants, ont tout quitté pour fuir la guerre, la violence, les réseaux mafieux, les persécutions ou la misère… ils ont un seul désir : pouvoir enfin construire un projet de vie !

camp de Blida

Début Novembre 2016, venus de la « jungle » de Calais, 50 Africains demandeurs d'asile (originaires du Soudan, d'Ethiopie, d'Erythrée) ont été accueillis provisoirement dans un relais forestier à Languimberg au pays de Sarrebourg. Au bout de quelques jours, dix d'entre eux sont partis de leur propre initiative. Mais l'initiative a permis aux 46 résidents migrants restants d'être à l'abri des rigueurs hivernales. Cinthia Seiler, coordinatrice sociale et médicale du centre note : « Deux d'entre eux ont obtenu le statut de réfugié… » Une dizaine de résidents pourraient être extradés vers le pays où leur demande d'asile a été enregistrée. Williams, un Nigérian de 24 ans, menacé de prison dans son pays en raison de son orientation sexuelle craint d'y être expulsé : « Je ferai n'importe quel métier pour rester en France si on m'en donne la chance, juste pour vivre » confie-t-il. Toutefois, conformément à la législation qui oblige l'Etat français à héberger toute personne sans toit durant l'hiver, les 46 locataires repartiront après le 31 mars, date de fermeture du centre d'accueil et d'orientation de Languimberg, vers des centres d'accueil de demandeurs d'asile ou d'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile (Républicain Lorrain du 16 mars 2017). Comme quoi, l'itinérance perdure pour beaucoup d'entre eux.

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS

pour la 100ème journée mondiale des migrants et des réfugiés

Migrants et réfugiés ne sont pas des pions sur l'échiquier de l'humanité. Il s'agit d'enfants, de femmes et d'hommes qui abandonnent ou sont contraints d'abandonner leurs maisons pour diverses raisons, et qui partagent le même désir légitime de connaître, d'avoir mais surtout d'être plus. Le nombre de personnes qui émigrent d'un continent à l'autre, de même que celui de ceux qui se déplacent à l'intérieur de leurs propres pays et de leurs propres aires géographiques, est impressionnant. Les flux migratoires contemporains constituent le plus vaste mouvement de personnes, sinon de peuples, de tous les temps. En marche avec les migrants et les réfugiés, l'Église s'engage à comprendre les causes qui sont aux origines des migrations, mais aussi à travailler pour dépasser les effets négatifs et à valoriser les retombées positives sur les communautés d'origine, de transit et de destination des mouvements migratoires.

DES LIEUX et des ouvrages de référence

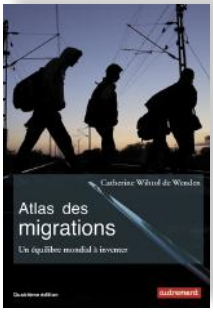

Atlas des migrations
par Catherine Wihtol de Wenden, paru le 27 avril 2016, éditions Autrement

Eux, c'est nous
collectif, paru le 20 novembre 2015, Collection Cimade, Gallimard Jeunesse

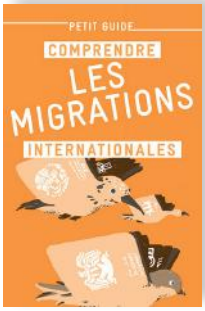

Petit guide sur les migrants et les migrations
publié par la CIMADE

Migrants : un avenir à construire ensemble, Actes des semaines sociales, 26-28 novembre 2010

DES LIEUX et des personnes à contacter

Pastorale des migrants

- Mgr Bernard CLEMENT, responsable diocésain, Tel. 03.87.51.62.05 / bernard.clement57@orange.fr

Des représentants des équipes locales

Sarrebourg et secteur :

- Cathy RHODE, pastorale des migrants, Tel. 06.79.93.44.65 / jeanmarie.rhode@sfr.fr
- Marie-Claire WERTH, pastorale des migrants, Tel. 03.87.23.85.43 / andre.werth@orange.fr

Forbach et secteur :

- Jean-Luc FERTSLER, Emmaüs, Tel. 06.87.08.33.66 / jean-luc.ferstler@orange.fr
- Patricia AUGER, pastorale des migrants, Tel. 06.82.33.04.15 / patricia-auger@orange.fr

Thionville et secteur :

- Marie-Thérèse VANBESIEN, pastorale des migrants, Tel. 03.82.88.02.61 / m-t.vanbesien@wanadoo.fr

Secours Catholique

- Sophie FERRANT, responsable de l'équipe « migrants », Tel. 03.87.36.31.78 / sophie.ferrant@secours-catholique.org

Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle (CASAM)

- Tel. 03.55.80.08.43 / casam57@free.fr

Caritas Moselle / Service diocésain de la Charité

Tel. 03.87.36.83.58

Service diocésain de la Charité

- Angèle PERRIN, adjointe au directeur, Tel. 06.82.87.94.11 / caritasmoselle@catholique-metz.fr

Vestiaire Saint Martin / Tel. 03.87.36.82.87 / vestiairesaintmartin@catholique-metz.fr

- Michel RONFLET, responsable, Tel. 06.86.72.69.20

Café français (Français Langue Etrangère)

- Corinne MAURY, responsable, Tel. 03.87.36.83.58 / maisonsolidarite@catholique-metz.fr

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)

- Maurice FAFET Tel. 06.95.09.63.26 / m.fafet@laposte.net

Mouvement du Nid

- Sr Viviane WAGNER, responsable, Tel. 03.87.74.64.51 / viv.wagner@wanadoo.fr

Equipe Rue

- Sr Lucienne HENRY, responsable, Tel. 06.85.08.79.49